523.840,00 Ses droits n'étant que de 32.960,00 Il devra à ses co-partageants une soulte de 523.840,00 RESTE Egal au montant de ses droits. LOT de Monsieur Louis Jean Marie TAPIE Il est attribué à Monsieur Louis Jean Marie TAPIE LA NUE PROPRIETE COMMUNE DE GERDE 1°) Parcelle de terre, lieudit "Le Moulin" cadastrée Section A. N° 478 d'une contenance de vingt cinq ares soixante dix centiares. 224.000,00 Pour une valeur de

2°) Parcelles de terre, lieudit "Talabent" cadastrées Section E. N° 57 - 66 - 128 - 150 - 151 - 152 - 161 d'une contenance de un hectare soixante et un ares quatre vingt dix neuf centiares. 6,400,00

Pour une valeur de

3°) Parcelle de terre, lieudit "Theil ou Estantère" cadastrée sous la Section A. N° 1326 d'une contenance de rente six ares quatre vingt trois centiares. 10,400,00 Pour une valeur de

4°) Parcelle de terre lieudit "Lacoste" cadastrée sous la Section C. N° 149 - 150 d'une contenance de quatorze ares dix centiares. 480,00 Pour une valeur de

Parcelles, lieudit "Artigau", cadastrées sous la Section B. N° 355 - 357 - 358 -COMMUNE D'ASTE 359 – 360 d'une contenance de quatre vingt quatre ares quatre vingt quinze centiares. 6.400,00 Pour une valeur de

ENSEMBLE

247.680,00

Et la soulte à recevoir de Monsieur TAPIE, soit la somme de

14.240,00

TOTAL

261.920,00

Egal au montant de ses droits.

LOT de Monsieur Fernand Pierre Théodore TAPIE Il est attribué à Monsieur Fernand Pierre Théodore TAPIE

LA NUE PROPRIETE

COMMUNE DE GERDE

1°) Maison d'habitation, Rue de l'Eglise, cadastrée sous la Section B. N° 435 d'une contenance de un are trente cinq centiares. 224.000,00 Pour une valeur de

2°) Parcelle lieudit "Bessayns", cadastrée sous la Section A. N° 562 d'une contenance de quarante deux ares cinquante centiares. 9.600,00 Pour une valeur de